









Mardi 30 janvier 2024

UN CONDENSÉ D'INFORMATIONS POUR LES ACTEURS ET USAGERS DE SANTÉ EN HAUTS-DE-FRANCE



Handisoins accompagne les personnes en situation de handicap. Pour faciliter les parcours de santé et renforcer leur lisibilité, l'ARS a missionné le CREAI pour la création d'Handisoins, un site internet régional qui permet aux personnes en situation de handicap et à leurs aidants de repérer une offre de soins adaptée. Le site prépare à une hospitalisation, à une consultation spécialisée ou à un examen de santé. Il est composé d'un espace accessible à tous (FALC, audio description, contrastes...) et d'un espace dédié aux professionnels de santé (conseils pratiques, contacts à proximité). En savoir plus.

Le Service d'accès aux soins lancé dans l'Aisne. Avec le déploiement en décembre du Service d'accès aux soins (SAS) dans l'Aisne, tous les départements de la région sont désormais couverts. Transparent pour les patients, le SAS repose sur une régulation libérale adossée à la régulation du SAMU pour proposer via le 15 une solution de prise en charge en ville pour les patients qui ne nécessitent pas le recours au plateau technique d'un service d'urgences. Plus d'infos ici.

Charly Chevalley nommé directeur de l'offre médico-sociale de l'ARS Hauts-de-France.

Diplômé de l'EHESP et de Sciences Po Paris, Charly Chevalley prendra ses fonctions à compter du 5 février prochain. Engagé depuis plus d'une dizaine d'années dans le secteur médico-social, Charly Chevalley a évolué 10 ans au sein du Groupement des associations partenaires d'action sociale (GAPAS) où il a débuté sur des missions relatives à la qualité des accompagnements pour terminer sur la fonction de directeur de la stratégie et du développement. À partir de 2022, il rejoint le cabinet de la ministre déléguée chargée des Personnes Handicapées Geneviève Darrieusecq comme conseiller « transformation de l'offre médico-sociale, attractivité des métiers et autodétermination », fonction renouvelée auprès de la ministre Fadila Khattabi. En savoir plus.

Des vidéos tutos sur le bon usage des produits de santé. L'ARS et l'OMéDIT des Hauts-de-France ont produit en décembre 2023 une vidéo destinée aux professionnels de santé sur le bon usage des patchs de Fentanyl, un antalgique puissant de la famille des opiacés. Elle est le 1er épisode d'une série consacrée au bon usage des médicaments et produits de santé. <u>Pour la visionner, c'est ici.</u> Droits des usagers : une 1ère convention de partenariat entre l'Agence et France assos Santé Hauts-de-France. La délégation régionale France Assos Hauts-de-France et l'ARS Hauts-de-France signaient ce vendredi 26 janvier une première convention de partenariat sur 5 ans autour d'actions collectives d'information, de communication, d'événementiels, d'appels à candidatures, de formations et d'enquêtes. Cet engagement réciproque illustre la volonté de mieux prendre en compte les besoins des usagers, leurs droits individuels et collectifs et de promouvoir une grande variété d'initiatives concourant à ceux-ci. Cette convention s'inscrit en cohérence avec le Projet régional de santé, dont l'un des objectifs est de mobiliser les usagers et citoyens comme acteurs de la politique de santé et de faire vivre la démocratie en santé. En savoir plus.

En images

« Tous des As » : une campagne de l'ARS Hauts-de-France pour promouvoir la formation d'aide-soignant par apprentissage. Dans le sillon de sa politique volontariste de soutien au développement de l'apprentissage pour les formations paramédicales, <u>l'Agence lance en ce début d'année « Tous des AS »</u>, une campagne de communication à destination des 17-29 ans (lycéens, étudiants en réorientation, demandeurs d'emploi ou jeunes en recherche de reconversion professionnelle) pour promouvoir la formation d'aide-soignant en apprentissage dans la région. <u>Plongez en vidéo</u> dans les coulisses de cette formation à un métier essentiel.



Ça se passe dans les territoires

90 nouvelles places autorisées en appartements de coordination thérapeutiques (ACT) dans toute la région.18 places d'ACT avec hébergement ont été créées par l'ARS pour compléter les 271 places existantes. Ces structures hébergent à titre temporaire des

personnes en situation de fragilité nécessitant des soins et un suivi médical. Nouveauté, la création de 72 places d'ACT hors les murs, un dispositif complémentaire pour des personnes atteintes de maladies chroniques lourdes en état de fragilité nécessitant des soins et un suivi médical directement sur leurs lieux de vie. Plusieurs acteurs peuvent orienter les publics vers ces structures, comme les équipes mobiles, les services sociaux, les établissements ou services médico-sociaux, les établissements de santé...

Ségur de la santé : 20 M€ attribué à l'hôpital d'Abbeville pour continuer à se moderniser. Le centre hospitalier d'Abbeville a achevé la phase 1 de ses travaux avec l'inauguration d'un nouveau bâtiment principal regroupant notamment le service d'accueil des urgences, le bloc opératoire, la réanimation et la maternité. L'Agence régionale de santé a décidé, dans le cadre du Ségur de la santé, de financer la phase 2 des travaux à hauteur de 20 millions d'euros. Celle-ci prévoit la construction d'un nouveau bâtiment qui accueillera sur 4 niveaux les consultations et 120 lits d'hospitalisation. En savoir plus.

Le groupe hospitalier du sud de l'Oise (GHPSO) engage un ambitieux projet de modernisation. Avec la pose de la première pierre des nouveaux bâtiments des urgences et de la pharmacie le 25 janvier, le GHPSO engage un important programme de rénovation sur le site de Creil. Il se poursuivra dans les années à venir avec la modernisation des services d'hospitalisation et la restructuration des activités chirurgicales. L'Etat accompagne ces investissements majeurs à hauteur de près de 100 M€, dans le cadre du Ségur de la santé et du Fonds d'intervention régional de l'ARS. Le centre de consultations de soins et de santé de Senlis a par ailleurs été inauguré ce 25 janvier. Il est destiné à la prise en charge sans rendez-vous de patients qui ne relèvent pas d'un passage aux urgences mais nécessitent une consultation médicale rapide. Plus d'infos.

L'écho du national

Revalorisation du travail de nuit, du travail le dimanche et les jours fériés, majoration des gardes des personnels médicaux... Pour renforcer l'attractivité des métiers hospitaliers, une série de revalorisations est entrée en vigueur au 1er janvier 2024. • Renforcement du contrôle des cliniques privées, extension du bénéfice du Contrat d'engagement de service public, création de la fonction d'infirmier référent pour les patients en ALD, interdiction de l'intérim en début de carrière soignante, etc. La loi du 27 décembre 2023 visant à améliorer l'accès aux soins par l'engagement territorial des professionnels met en place des mesures d'application immédiate pour mieux coordonner l'organisation territoriale des soins et répartir les compétences et responsabilités de chacun. • En 2024 le mode de calcul du Nutriscore évolue pour aider encore mieux les consommateurs à faire des choix éclairés en matière de nutrition. Entre 30 et 40 % des produits sont concernés. Découvrez ce qui change ici.



Chargé(e) de territoire pôle de proximité de l'Aisne - Laon • Technicien(ne) sanitaire et de sécurité sanitaire habitat espaces clos – Lille • Correspondant(e) administratif - Arras • Chef(fe) de projet des systèmes d'information - Lille

Plus de postes à découvrir

NOUS CONTACTER







556, avenue Willy Brandt 59777 Euralille 0 809 40 20 32 service gratuit + prix appel

Site web

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, suivez ce lien